



**CONTRAT « Le goût des plantes » -
AMAP Penn ar bed**
Association pour le maintien de
l'agriculture paysanne

Saison : d'octobre 2022 à mars 2023
Soit 6 livraisons, 1er vendredi de chaque mois

Le CONTRAT est passé entre : La ferme le Goût des Plantes, représentée par Delphine Denis et Christophe Dumétier, agriculteurs,
Kerallan, Guilers : 06 82 40 84 89

et l'adhérent à l'AMAP :

M .Mme.....Demeurant :.....

.....Tél. : Portable : Mél :

Les DISTRIBUTIONS ont lieu le premier vendredi de 17h30 à 19h. Lieu : Potager de Saint-Mathieu, ferme de Kerveur.

LE PRODUCTEUR s'engage à :

- fournir la liste des productions et donner une information régulière sur la situation de la ferme
- fournir chaque semaine la « part de la récolte » ou panier définie dans le contrat
- cultiver selon le cahier des charges bio et dans le respect des pratiques en AMAP
- informer sur le mode de calcul du prix du panier

LE CONSOMMATEUR s'engage à :

dans le cadre de son engagement dans cette économie sociale et solidaire :

- venir chercher son panier à chaque livraison sur le lieu de distribution, dans les heures imparties, ou le faire récupérer par quelqu'un
- effectuer le nombre de permanences de distribution nécessaire, en fonction de la répartition des créneaux entre tous les adhérents (environ 2 présences par saison de 6 mois)
- régler la totalité du montant de la saison par chèques et selon les modalités ci-après
- garantir la juste rémunération du travail du producteur incluse dans le prix du panier
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles

ABSENCE :

En cas d'impossibilité ou d'absence, le consommateur prévient les producteurs autant que possible 2 semaines à l'avance. En cas de départ de l'AMAP le consommateur s'engage à trouver un remplaçant reprenant des paniers jusqu'à la fin de la saison.

ANNULATION DE DISTRIBUTIONS :

- Pas d'annulation de livraison, des fois des reports à la semaine suivante.

PRODUITS PROPOSES :

Tisanes (voir plaquette)

Sirops : menthe marocaine, romarin, rose, coquelicot, reine des prés, sureau, eucalyptus, thym serpolet, agastache anisée, bourgeon de pin.

Aromates : pots en verre de 15 g à 30 g selon les plantes: mélange: saladine, poissonnade, on dirait le sud, ca mijote et ortie/prêle et aromate simple: thym, origan, sarriette, romarin, sauge, shiso, ortie, menthe marocaine.

Pestos : pas de pestos pendant ce contrat là on a eu un problème surement avec la chaleur.

Exemple

Mois	Produits	Choix	Prix unitaire	Quantité souhaitée	Prix par produit	Prix mensuel
	Tisane	<i>du mois + passe-partout + tilleul</i>	3,80 €	3	11,40 €	20,90 €
	Aromate	<i>thym</i>	3,50 €	1	3,50 €	
	Sirop	<i>ronce</i>	5€ +1€ de consigne	1	6 €	

COMMANDES et MODALITES DE PAIEMENT

Mois	Produits	Choix	Prix unitaire	Quantité souhaitée	Prix par produit	Prix mensuel
octobre	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
novembre	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
décembre	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
janvier	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
février	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
mars	Tisane		3,80 €			
	Aromate		3,50 €			
	Sirop		5€ +1€ de consigne			
Total semestriel						

Les chèques à l'ordre de **Le goût des plantes** sont donnés aux producteurs au moment de la signature du contrat. Il est possible de payer en plusieurs fois.

Date et signature :